

Promouvoir la gestion efficace du parc national de la Salonga par la création des forêts communautaires et l'amélioration du bien-être des communautés

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE DE LA MUTUELLE D'EPARGNE ET DE CREDIT COMMUNAUTAIRE POUR L'INVESTISSEMENT LOCAL (MECIL), MECANISME D'EPARGNE VIABLE ET DURABLE AU NIVEAU DE MONKOTO

Termes de références

Organisation : RAINFOREST ALLIANCE INC.

Date de publication : 24 avril 2024

Début des activités : 03 juin 2024

Lieu : Monkoto

CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers la Vice-Primature, Ministère de l'Environnement et Développement

Durable bénéficie de l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre du projet intitulé : « **Promouvoir la gestion efficace du parc national de la Salonga par la création des forêts**

communautaires et l'amélioration du bien-être des communautés locales

». Ledit projet est mis en œuvre par l'ONG internationale Rainforest Alliance (RA) et l'ONG nationale Action d'Aide Sanitaire et de Développement aux plus Démunis (AASD), sous l'encadrement du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (ONU-Environnement).

L'objectif visé par ce projet est de protéger la biodiversité du parc national de la Salonga en réduisant les pressions sur sa faune et ses habitats. De manière spécifique pour le projet, la gestion communautaire des forêts et la promotion d'alternatives de développement durable appuient et améliorent la conservation de la biodiversité et renforcent les moyens de subsistance dans le corridor de Monkoto et le parc national de la Salonga.

Ces objectifs seront atteints grâce à la mise en œuvre d'une série d'activités articulées autour de deux composantes ci-après : Composante 1 : Poser les bases de la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) ; Composante 2 : Développer des moyens de subsistance durables qui réduisent les pressions sur la faune et la forêt dans le corridor de Monkoto et dans le parc national de la Salonga

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ci-dessus mentionné, il est question d'accompagner les communautés locales de Monkoto à avoir un mécanisme d'épargne et de crédit pouvant soutenir l'économie locale, spécifiquement l'agriculture. Les communautés fortement enclavées et ne disposant pas des structures d'épargne et crédits plus proches. Cette situation plus que difficile, empêche les agriculteurs d'atteindre ou de se fixer des grandes ambitions tout en ralentissant le développement économique de la région.

OBJECTIFS

L'objectif de cet appel d'offres est la mise en place de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit Communautaire pour l'Investissement Local (MECIL), mécanisme d'épargne viable et durable au niveau de Monkoto, sur la base du document le présentant.

Spécifiquement, les objectifs de cette action sont de :

- *Dialoguer avec les communautés sur la vision de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit Communautaire pour l'Investissement Local (MECIL) ;*
- *Identifier les dynamiques associatives actives ;*
- *Aider à structurer les dynamiques associatives actives identifiées ;*
- *Structurer la MECIL ;*
- *Légaliser la MECIL ;*
- *Renforcer les capacités des comités de gestion des MECIL ;*
- *Créer les ressources à travers une mobilisation de l'épargne locale et autres ressources ;*
- *Mettre en place des mesures de sécurité et d'accessibilité des fonds*
- *Evaluer régulièrement les MECIL ;*
- *Coacher les membres des MECIL.*

RESULTATS ATTENDUS

Durant la mise en place des MECIL de Monkoto, 3 principaux résultats sont attendus :

- Une phase de gestation qui tienne compte des réalités locales est maîtrisée par les bénéficiaires;
- La culture d'épargne est installée dans la communauté de Monkoto;
- La réussite de la phase de développement;
- Une maturation maîtrisée et soutenue par les évaluations ponctuelles.
- Une satisfaction des bénéficiaires locaux et autres partenaires.

IMPACTS ATTENDUS

- Le tissu économique local fonctionne et s'améliore parce que soutenu par le système local de microcrédits ;
- Le système local de microcrédits est précurseur d'un système bancaire plus important.
- Les exploitations agricoles locales sont plus résilientes et accèdent aux crédits.

LIVRABLES

Six livrables sont attendus du consultant :

- Un rapport d'identification des dynamiques associatives actives;
- Un rapport de structuration de ces dynamiques associatives actives identifiées ;
- Un rapport de mise en place des MECIL (installation, structuration, légalisation, mesures de sécurité et d'accessibilité des fonds, mécanisme de suivi) ;
- Un rapport de renforcement des capacités des comités de gestion des MECIL ;
- Un rapport de mobilisation de l'épargne locale et autres ressources ;
- Des rapports de suivis indiquant des mesures correctrices.

Methodologie

Le consultant proposera une méthodologie adaptée à l'action. Il s'appuiera sur le document de mise en place d'une « Mutuelle d'Épargne et de Crédit Communautaire pour l'Investissement Local (MECIL) » dans le territoire de Monkoto élaboré à cet effet, ainsi que sur les acquis du projet et de tout autre document pertinent pouvant faciliter la réalisation de cette consultance. Cette proposition méthodologique peut être complétée par des éléments complémentaires du consultant.

DurEE DE LA CONSULTATION

La présente consultation couvrira la période allant du 02 juin au 30 novembre 2024.

PROFIL DE CANDIDATURE

La structure ou le consultant individuel devra répondre aux critères ci-dessus :

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la mise en place des mécanismes de micro-credits et d'épargne adaptés au milieu rural (finance inclusive) ;
- Avoir une expertise en économie et sociologie rurales ou autre domaine d'études connexe ;
- Maitriser le contexte de mise en œuvre des programmes de développement ;
- Avoir travaillé dans le paysage Salonga-Lukenie-Sankuru est un atout.

COMMENT POSTULER ?

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur candidature à l'adresse électronique drcoffice@ra.org au plus tard deux (2) semaines après la publication de ladite offre en indiquant l'objet suivant : « **consultant microfinance** »

Le dossier de candidature doit être soumis en français et comprendra :

Une offre technique comprenant :

- Une lettre de soumission dûment signée adressée au directeur de Rainforest Alliance RDC;
- Une note de compréhension des termes de référence ;
- Une proposition méthodologique ;
- Un chronogramme des activités ;
- Une présentation du consultant ainsi que de ses références ;
- Le CV du consultant ou les CV des membres de l'équipe.

Une offre financière comportant le budget global (hors taxe et toutes taxes comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'APPEL À PROPOSITIONS

- Les propositions et/ou toute information supplémentaire reçues après l'heure et la date de soumission sont susceptibles d'être rejetées par Rainforest Alliance (RA). Les propositions incomplètes peuvent être rejetées par RA à sa discrétion ;
- Rainforest Alliance se réserve le droit de demander des informations supplémentaires à tout moment au cours de la procédure de passation de marché ;

- Rainforest Alliance est libre de procéder à des sélections multiples ou à aucune sélection dans le cadre du processus de proposition. RA se réserve également le droit d'annuler la passation de marché ;
- Tous les coûts de la proposition sont à la charge du candidat et ne seront pas remboursés par Rainforest Alliance.

Évaluation de l'offre

Les offres seront évaluées selon la base suivante :

Profil du consultant (20 points)

- Niveau académique
- Expérience en relation avec la consultation
- Connaissance de la zone de la consultation

Offre Technique (60 points)

- Présentation et compréhension des TDR ;
- Approche méthodologique de l'action ;
- Chronogramme de l'action.

Offre Financière (20 points)

- Cohérence du budget aux actions proposées ;
- Budget

